



CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MŒURS-VERDEY

1, rue des Marnières
51120 MŒURS – VERDEY
☎ 03.26.81.48.24
mairie.mœurs-verdey@wanadoo.fr

Ouverture secrétariat
le lundi de 9h30 à 11h30
le mercredi de 17h00 à 19h00

Compte rendu de la séance du mardi 20 septembre 2022

Par suite d'une convocation en date du mercredi 14 septembre 2022, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie le mardi 20 septembre 2022, à 20h sous la présidence de M. Claude POUZIER, Maire.

Tous les membres étaient présents à l'exception de :

Absent excusé : M. Christophe CABAUP ayant donné pouvoir à M Jean-Louis BAUDRY

Absent : M. Frédéric HOCQUIGNY

Mme Annie BOUATOU a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu municipal du mardi 7 juin 2022 à l'unanimité des membres présents

La séance est ouverte en présence de publique

Objet : VITESSE EXCESSIVE RUE DE LA JOIGNOTTE

Suite à de nombreuses réclamations de la part des riverains de la rue de la Joignotte, le conseil municipal a, lors de ses travaux, plusieurs fois étudié les aménagements qui pourraient être mis en œuvre pour réduire cette nuisance : implantation de chicanes, matérialisation de places de stationnement sur la chaussée, mise en place d'un ralentisseur, balises, Toutes les solutions évoquées se sont révélées soit inefficaces, soit très onéreuses.

Face à une nouvelle demande des riverains, le Maire propose :

1. Prendre contact avec M Mézino, responsable de l'Observatoire de la sécurité routière au Conseil Départemental de la Marne
2. Demander un devis pour implantation d'un feu rouge de même type que celui de Coligny
3. Mettre en place un groupe de travail incluant les riverains concernés

Le conseil municipal accepte ces trois propositions.

Objet : DECISION SUR L'OPPORTUNITE D'ACHAT D'UN TERRAIN PLACE DU MARRONNIER

M. le Maire fait part à l'assemblée de la vente d'un terrain d'une surface totale de 666 m² sur la Place du marronnier à Mœurs. Ce terrain, constructible mais non viabilisé, comprend un bâtiment de stockage fermé d'environ 50 m². Son prix est de 22 000€ hors frais de notaire.

Le conseil municipal décide de faire une proposition à 15 000€, honoraires notariaux non compris.

Objet : DEVENIR DE L'ÉGLISE DE VERDEY

M. le Maire rappelle que, compte-tenu d'un problème sur la charpente, l'accès à l'église de Verdey est actuellement interdit au public.

Une réunion avec les habitants de Verdey a eu lieu le 08 juillet dernier. Un projet a été évoqué : désacraliser cette église pour en faire un lieu d'art et de culture. Cela suppose qu'elle soit accessible au public d'où la nécessité de travaux. De plus il faudra prévoir un accès pour les personnes à mobilité réduite. Des échanges de terrains avec des particuliers sont évoqués

Afin d'avoir une vision globale sur un projet de restauration de l'édifice, avec une approche du budget nécessaire et sur les subventions mobilisables, il est proposé d'engager une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour étudier la faisabilité de cette opération.

Le conseil municipal accepte cette proposition de l'étude de faisabilité.

Objet : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION COMMUNALE

La commune adhère à SPL-XDEMAT qui offre gratuitement l'accès à l'application MAELIS permettant d'envoyer des alertes à la population
Il est proposé d'utiliser cette application.

Le conseil municipal répond favorablement à cette mise en place.

Programme LEADER

L'actuelle programme LEADER se termine fin 2022. Le nouveau programme s'étalera jusqu'en 2027. Il comprendra quatre domaines d'intervention, dynamisme culturel vivre ensemble, filière locale circuit court, attractivité touristique / marketing et accessibilité service / proximité.

Le Maire participera à une réunion jeudi 22 septembre 2022.

Participation au financement des transports scolaires

Le bilan demandé lors de la précédente réunion a été réalisé, il s'avère que 6 familles avec plusieurs enfants solarisés seraient concernées par cette aide. Seul une famille s'est manifestée.
Pour ce qui concerne la présente année scolaire, le conseil municipal décide de ne pas participer à une partie du financement.

Location de l'ancien logement de la mairie de MOEURS

Suite à l'état des lieux lors de la sortie de la locataire, il a été constaté quelques travaux à réaliser dont la reprise du parquet du palier du premier étage. Les frais afférents seront déduits de la caution.

Projet de parc éolien des Griottes

Suite au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Champguyon, l'avis du conseil municipal sera sollicité. Une réunion d'information avec l'association ADENOS aura lieu le mercredi 5 octobre 2022 à 19h dans la salle du conseil

Perspective consommation d'électricité (éclairage public)

Le Maire attire l'attention sur l'augmentation prévisible des prix d'électricité Il a rendez-vous avec l'entreprise JACQUESSON pour établir un devis permettant de remplacer des lampes par des leds.

Une demande d'information sera faite auprès du SIEM concernant l'entretien du réseau de l'éclairage public. Par ailleurs, la question est posée pour une éventuelle coupure de l'éclairage public dans un créneau horaire à définir.

Il est évoqué de chauffer la salle à 17°

Halloween

le défilé d'halloween aura lieu le dimanche 30 octobre à partir de 14h. Un formulaire d'inscription sera distribué dans toutes les familles.

Cérémonie du 11 Novembre

Elle aura lieu au cimetière à partir de 10h30

Logement de Verdey

Les devis pour le changement de la porte principale ont été demandés.

Les propositions sont les suivantes :

L'entreprise LEMAIRE 3 618 € HT

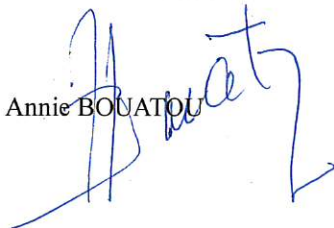
L'entreprise BADEE 6 832 € HT

L'entreprise LEMAIRE a été retenue.

La séance est levée à 23h

La secrétaire de séance

Annie BOUATOU



Le Maire

Claude POUZIER

